

En guise de conclusion provisoire

Répondre au défi actuel de la concurrence mondiale, c'est accepter de fournir les efforts que d'autres avant nous, Royaume-Uni, Etats-Unis, ont su fournir, tout en tenant compte des atouts propres à notre pays.

par **Grégoire POSTEL-VINAY**, Ingénieur général des mines, responsable des études, de la prospective et de l'évaluation, Direction générale des entreprises

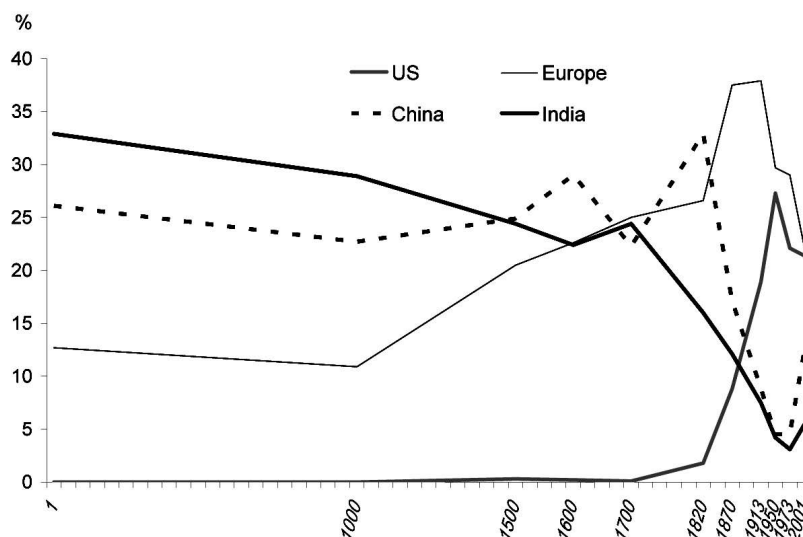
A l'heure où ceci est écrit, de nombreuses réformes sont sur le point d'être mises en œuvre en France, avec comme objectif l'emploi, et devraient commencer de l'être lorsque cet article sera lu. Au processus de destruction créatrice d'économies résolument schumpétériennes de par le monde, correspondent, ainsi, dans le champ de la régulation publique, des modifications, dont certaines sont profondes. S'il serait vain de vouloir les décrire de façon exhaustive, et plus encore d'être trop prescriptif, dans un domaine où la négociation, la conviction des parties et le contrat sont des moteurs essentiels, au moins peut-on tenter de rappeler sept déterminants et défis principaux, auxquels seront, de toute façon, confrontés gouvernements, entreprises et partenaires sociaux.

Le premier défi est celui d'une compréhension suffisante, par la population, des enjeux en cause. Il faut donc un dialogue, construit, comme le préconise Montesquieu, par ces « canaux par où coule la puissance » (et le Centre d'observation de l'emploi en est, depuis désormais quelques années, un des exemples, mais aussi le Centre d'analyse économique, le Centre d'analyse stratégique, le Cercle des économistes, ainsi que certains travaux sur l'économie industrielle et les services industriels menés sous l'égide de la DGE), mais aussi par les médias, par les dispositifs de formation initiale et continue, ou *via* un « grand rapport » qui, à l'instar du rapport Rueff Armand, mobilise les compétences, et donne une vision d'ensemble et des priorités. Sans une telle compréhension, il est illusoire d'espérer en l'adhésion nécessaire. Pierre Massé, au lendemain de la guerre, prenant les rênes du Commissariat au plan,

disait : « Il s'agit de dessiner des futurs, suffisamment ambitieux pour catalyser les énergies, suffisamment réalistes pour être à portée ». Ceci reste, aujourd'hui, d'actualité : à la fin des années 1970, voulant diversifier l'expertise d'Etat, Raymond Barre avait commandité une étude d'où il ressortit que, confrontés à une série de questions économiques de base, 2 % des Français répondaient de façon savante, 18 % avec bon sens et de façon *grosso modo* exacte, 40 % estimaient que les évolutions dépendaient des circonstances (comme pour la météo, la grêle ou le beau temps, sans qu'on y pût rien), 40 %, enfin, avaient des grilles de lecture idéologiques (de genres variés), mais non fondées sur des analyses ni sur la connaissance des faits. Il serait intéressant de refaire cette analyse aujourd'hui, dans une France qui a considérablement changé au cours des 15 dernières années, où le nombre d'entrepreneurs a crû de 50 % en quatre ans (nous plaçant désormais devant les Etats-Unis en termes de créations d'entreprises par tête, mais encore derrière eux pour celles qui parviennent à une taille suffisante, typiquement avec des risques de seuils vers 30 et 70 personnes) et qui adore, dans les pratiques individuelles, ce qu'elle aime brûler en public. Au commencement était le Verbe : parler vrai est donc une urgence.

Le second défi est l'allongement de l'espérance de vie, et corrélativement, du vieillissement. En un siècle, notre espérance de vie moyenne a doublé, en un mouvement qui va plutôt s'accéléralant, une fois révolu le lourd handicap des guerres. Notre temps global de travail salarié représente 6 % du temps global de vie : ce n'est guère. En 1830, c'était 23 %. Mais la baisse tendancielle décri-

CONTRIBUTION DES ÉTATS-UNIS, DE L'EUROPE, DE LA CHINE ET DE L'INDE AU PIB MONDIAL À TRAVERS LES SIÈCLES



Source : Angus Maddison, *The World Economy : Historical Statistics*, OECD 2003.

te par Keynes dans les années 1930 s'est *de facto* arrêtée dans les principaux pays développés au début des années 1990, sous la pression de la concurrence des pays émergents ; et ce, pour au moins une génération. Sauf en France, où il aura fallu attendre 2003 pour commencer un réalignement sur les pratiques des pays comparables, qui doit être poursuivi si l'on veut maintenir le niveau de protection sociale, et donc le modèle de société auquel nos compatriotes se disent attachés. A défaut, le report sur les générations futures aboutira inéluctablement au départ d'une partie des plus dynamiques d'entre elles, ce qui serait dramatique : c'est le sort que connut la Pologne soumise au joug étranger au XVIII^e siècle. Il en résulta, certes, un Koszciuzko pour aller soutenir la liberté aux Etats-Unis, trahi qu'il était dans ses espoirs pour celle de son propre pays. Influence considérable, et dont la Pologne a bénéficié en retour... deux siècles plus tard. Devrons-nous attendre aussi longtemps ? L'article de Claude Vimont nous incite à ne pas attendre, tout comme la réforme sur les heures supplémentaires, qui sera d'autant plus efficace qu'elle rencontrera un contexte de croissance accrue par l'ensemble des mesures prises : si les quotas d'heures supplémentaires n'étaient pas auparavant complètement utilisés, c'était aussi dû à une croissance terne, et à une fiscalité marginale élevée. La réduction de ces deux facteurs peut, si la confiance est au rendez-vous, donner sa force à l'élargissement des quotas.

Le troisième défi est démographique : nous avons, l'Irlande exceptée, le taux de fécondité le plus élevé d'Europe, et ceci a plusieurs vertus : cela traduit une certaine confiance en l'avenir (confiance... individuelle : les Français sont modestes pour leurs compatriotes). Cet accroissement démographique est un des deux

principaux moteurs de la croissance, avec l'innovation, et il est d'ailleurs aussi une condition nécessaire du maintien d'une forte créativité. Il facilite, dans une certaine mesure, la résolution des questions d'intégration, et contribue à ce que nous puissions espérer être à l'Union européenne ce que la Californie est aux Etats-Unis : un des lieux majeurs où se sculpte le monde de demain. Il structure les comportements d'épargne et de relation au travail des ménages, sur du plus long terme. Il n'est dû aucunement au hasard, mais à une politique, forgée à la Libération, et qui repose sur trois piliers : a) un système éducatif peu coûteux pour les jeunes parents, porté par une fiscalité progressive, et mettant, de ce fait, les plus vieux davantage à contribution, (b) une fiscalité où le quotient familial avait un impact majeur, conçu comme un investissement de la nation pour elle-même (ceci a tendance à être perdu de vue, et le poids croissant de la CSG y contribue) et, enfin, (c) les mesures proprement dites de politique familiale, d'environnement des jeunes. Le risque actuel est, en l'espèce, plutôt du côté du logement, et l'ambition affichée de répondre à la pénurie par des mises en chantier plus nombreuses, portées par un marché dynamique, est utile. Aussi, la prise de conscience accrue des enjeux démographiques et de la possibilité d'y répondre, pour certains de nos partenaires européens, sera une condition nécessaire pour que la population européenne dans son ensemble ne régresse pas de manière excessive, en termes de part relative de la population mondiale, d'ici 2050. Enfin, ceci n'est pas contradictoire avec des considérations plus globales portant sur une croissance soutenable de l'humanité, face à ce que certains dénomment « pullulement ». La croissance démographique du monde ne viendra pas de l'Union européen-

ne, chacun le sait, et, dans ses conclusions de 2006 sur un monde aux ressources rares, le Cercle des économistes se montrait rassurant, par rapport à des visions par trop malthusiennes.

Le quatrième enjeu, c'est une gestion macroéconomique sage.

L'article de MM. Cazenave et Geslin nous rappelle l'importance de l'accompagnement macro-économique de réformes structurelles, l'impératif de la réforme de l'Etat, et donc des économies requises comme préalable pour disposer de marges de manœuvre budgétaires et d'une capacité de réactions contra-cycliques. Mais aussi, alors que l'euro s'est évalué des deux tiers en 5 ans par rapport au dollar et au renminbi, et tandis que se profile, peut-être, la fin du *peg* (1) entre renminbi et dollar, l'intérêt d'un couplage accru entre politiques commerciales et monétaires, visant à réduire des distorsions concurrentielles dont l'ampleur s'est accrue entre certains pays émergents et certains pays développés.

La question de la TVA sociale est aussi d'actualité et, avec elle, la maîtrise des dépenses de santé, alors même qu'un rapport de juillet 2007 laisse augurer, en l'absence de réforme, une nouvelle dérive majeure d'ici 2015. 2007 aura été l'année où les dépenses de la Sécurité sociale auront dépassé celles de l'Etat. Il importe que les charges résultantes ne grèvent pas la compétitivité des entreprises dans des proportions plus fortes que chez nos principaux concurrents, sauf à rentrer dans ce qui deviendrait un cercle vicieux de réduction de la ressource et d'accroissement des dépenses. Denis Kessler et Philippe Trainar apportent, sur ce sujet, un éclairage expert, au moment même où s'élabore le rapport « Besson ».

Deux « courbes en J », chères aux économistes, sont à l'œuvre dans les orientations récentes : une sur l'augmentation du travail et une sur la fiscalité, notamment sous l'angle de l'attractivité du territoire, mais aussi sous celui des *business angels* – comme le souligne l'article de Jean-Michel Yolin –, qui relèvent à la fois d'une politique de l'offre, de l'investissement et de la compétitivité. S'y ajoute une politique sur la demande, portant notamment sur l'immobilier, en soulignant que la prise de risque individuelle est encouragée dès lors que certains éléments de sécurité (dont le logement) sont acquis, et en partant du constat que les Français sont en l'espèce moins nombreux que les Allemands ou les Britanniques à être propriétaires.

Le cinquième défi, c'est l'amélioration des politiques de formation permanente : les travaux de Pierre Cahuc ont tracé des pistes pour une meilleure utilisation des fonds – considérables – que l'Etat y consacre, par l'amélioration de l'offre et par la transparence et le caractère concurrentiel de son marché. Sous le microscope des analystes des pratiques d'entreprise, il est sans doute au moins aussi urgent d'améliorer les pratiques de gestion de l'information et les systèmes cognitifs

(1) Ancre entre deux monnaies.

tant des entreprises que des centres de recherche. Sans recette unique, mais en ne méprisant pas ceux qui suggèrent que le sous-investissement relatif des PME françaises dans les TIC coûte au pays environ un quart de point de croissance annuel.

Le sixième défi est dans les politiques d'innovation, et corrélativement, le rôle des nouvelles technologies dans la croissance, et la nécessité de tirer celle-ci par le commerce extérieur dans des domaines où nous regagnerons en compétitivité : l'emploi, le budget, l'attractivité, entrent dans une spirale vertueuse si la croissance dépasse 2 %. (Si nous avons rattrapé les Etats-Unis au cours des Trente Glorieuses, nous avons, au cours de la génération suivante, perdu 25 % de pouvoir d'achat par tête, cette perte résultant d'un peu moins d'un point de croissance en moins par an, ainsi que d'une productivité et d'une capacité à innover plus faibles).

Des travaux économétriques montrent que les entreprises innovantes connaissent, en moyenne, cinq points de croissance de plus que la moyenne : elles structurent l'avenir. Plus encore, c'est aux deux bouts de la chaîne que le système français est performant : les très grandes entreprises globales d'origine française se taillent des places mondiales plus qu'honorables, et nombre de petites entreprises françaises prospèrent, mais sur des marchés souvent plus restreints, manquant les zones de plus forte croissance (5 % en moyenne mondiale, contre 2 % en Europe : il faut conquérir des marchés à l'échelle du globe). L'industrie allemande, qui souffre comme nous d'un euro très fort, a néanmoins accru ses exportations : plus d'investissements innovants, un meilleur positionnement dans la spécialisation internationale, un Mittelstand puissant, sont des causes majeures de cet accroissement, et cela légitime que nous nous en inspirions :

- tirons la croissance par l'innovation et le commerce extérieur, et par une politique renouvelée pour les PME, et notamment les moyennes entreprises ;
- profitons du renouveau de l'esprit d'entreprise (+ 50 % de créations en quatre ans) pour dégager les « gazelles » de leurs entraves ;
- amplifions une politique de pôles d'excellence, permettant de continuer à localiser en France les investissements internationalement mobiles ; on sait que les trois quarts de la recherche industrielle sont encore, dans notre pays, le fait de grands groupes et qu'en l'espèce des investissements structurants doivent reposer sur un tissu industriel et de services dense et innovant, porté par des visions d'avenir ;
- tenons compte de nos atouts, et des grands enjeux d'avenir dans le pilotage de la recherche, comme de l'enseignement (le Haut conseil pour la science et la technologie a récemment indiqué deux priorités, sur l'énergie, et sur les formations scientifiques dans le secondaire ; à cet égard, l'article de Thierry Chambolle insiste sur le potentiel considérable des éco-industries, et celui d'Elisabeth Rignols fournit des indications globales sur les métiers d'avenir) ;

- n'oublions pas que l'innovation suppose de la réactivité, ni que, dans un pays où la moitié du PIB est recyclée via le secteur public, elle est incompatible avec des lenteurs administratives : l'e-administration peut être, en l'espèce, d'un grand secours, ainsi qu'un époussetage régulier de procédures devenues obsolètes et dont le coût de gestion pour les entreprises doit être régulièrement évalué, et réduit ;
- ayons une ambition pour l'Europe, et profitons de la présidence française de l'Union pour relancer une dynamique, alors même que la stratégie dite de Lisbonne portant sur la période 2000-2010 doit, à l'évidence, laisser la place à une vision dynamique et renouvelée. Notons, à ce propos, que les Etats-Unis, comme la Chine, concentrent leurs moyens publics de R&D dans un nombre limité de zones (la Californie en compte, à elle seule, près de 40 %), là où l'Union européenne est, tout au moins en ce qui concerne ses budgets propres, plus dispersive ;
- profitons, comme nous y invite Claude Trinkel, des moyens disponibles pour faciliter les mutations industrielles, dans le sens d'un renouvellement du tissu. Pour prendre un exemple hors de l'Hexagone : entre l'Ecosse des années 1970, affaiblie par une industrie navale durement concurrencée et celle du début des années 2000, florissante dans les hautes technologies, il y a l'espace d'une telle politique, intelligemment poursuivie sur la durée ;
- sachons aussi développer des politiques d'innovation dans les services, alors même que l'ouverture accrue des services à la concurrence au niveau européen offre des perspectives comparables à ce qu'était l'enjeu de l'Acte unique en 2005, et devrait conduire davantage d'entreprises de service à des visions conquérantes. Jusqu'ici, plus de 85 % des investissements en R&D destinés à de l'innovation dans les entreprises sont le fait de l'industrie manufacturière, étant entendu que ces investissements, notamment dans les TIC, en ont profondément renouvelé les métiers, mais aussi ceux des services. Evitons les guerres microchologiques entre services et industrie, tout comme il importait, en d'autre temps, d'éviter de prétendre déterminer ex ante les priorités entre tel ou tel

segment de la production manufacturière : la prospérité des entreprises viendra de la compétitivité de chaque métier, dans un jeu concurrentiel. Plus généralement, il conviendrait sans doute d'envisager de plus en plus le mot « industrie » au sens du français courant, et non plus exclusivement de la statistique publique : être industriel, en étant industrieux, inventif, en mettant en œuvre des techniques complexes, en visant des marchés larges, avec des économies d'échelle dans les procédés, et leur reproductibilité chaque fois qu'ils sont rentables, et en mobilisant des ressources rares (hommes et femmes compétents, techniques, capitaux, espaces, souvent ressources naturelles), avec des objectifs de croissance. En somme, au sens que donnent à ce mot La Fontaine, Balzac, voire un banquier de la City.

Le septième défi est inhérent aux politiques d'excellence en matière de formation et d'attraction des compétences. La réforme du système français de recherche et d'innovation avait commencé par la remontée, dans les priorités budgétaires, des dépenses de R&D et d'innovation, et par la mise en place, notamment, des pôles de compétitivité. Elle est désormais complétée par la réforme des universités, mais aussi, tenant compte de la métropolisation de l'économie mondiale, par des mises en commun de moyens entre grandes écoles, visant à compléter des excellences locales par une offre plus diversifiée, comparable à celle des universités de rang mondial : ainsi, par exemple, du projet de Paris Tech. Deux rapports récents, de MM. Jubin et Lignières, sur la captation des cerveaux à l'échelle mondiale, et de MM. Dessillons et Maurisse sur les flux d'investissements transnationaux futurs concluent, l'un et l'autre, au caractère crucial de cette politique.

En 2004, j'écrivais sous le titre « La France qui ne veut pas tomber » : « *Un sursaut est nécessaire pour faire face au mieux au défi de la concurrence mondiale qui est, de toutes façons, devant nous. Un effort semblable a eu lieu dans les années 1980 aux Etats-Unis face au défi japonais, au Royaume-Uni confronté au modèle français des années antérieures. Nécessaire aujourd'hui en France, il nous appartient de le rendre possible.* »

Nous y sommes...